Lisez ces annonces, profitez-en, faites des annonces pour augmenter vos affaires

DEMANDES D'EMPLOI

UN [illegible] de première classe demande à se placer dans une famille privée. Peut fournir les meilleures recommandations. Adresse, l'Union Française, 923 N. Remparts. 19déc—12f

A VENDRE

A VENDRE—Un très bel ameublement de chambre en bois d'ebène. S'adresser 830 Esplanade. 28juil

DEMANDES

ON demande une bonne d'enfant parlant le français, avec recommandations. Bons salaires. S'adresser 1616 avenue Washington, avant 9 h. du matin. déc13janfévmar

MOTIFS MORTUAIRES.

H. ZIEGLER, HORTICULTEUR PROMPTITUDE — SATISFACTION — Toujours assurées. Ave Peters et rue Laurel. Tel. Up 2704 10déc—30f

ON DESIRE ACHETER.

LIVRES. Adressez-nous une carte postale ou envoyez-nous la liste. Anthers, 329 rue Royale. 26déc—1m

MASSEUSE — MANICURE.

MME. GERTRUDE HAYES, masseuse avec [illegible] diplomée, 1208 rue Iberville. Phone Main 4[illegible]. 7déc—1m

DEMANDEZ UN TAXI ! COOKE

Phone Main 39 ou 49

SOINS MEDICAUX.

MME F. BANNER, sage-femme diplômée, chambres privées. 1320 rue Barracks. Phone Jackson 167. déc23—1m

MME J. HAYNES, Sage-femme. Phone Calvez 1[illegible] W. 4[illegible] rue S. Cortez. 7déc—1m

MME [illegible] CLAS, sage-femme diplômée, [illegible] Banks, entre Scott et [illegible] Calvez 925 W. 7déc—1m

[illegible] sage-femme, 3[illegible] Urgan. Phone 7déc—1m

AVIS SPÉCIAUX.

THE UNITED AUDITING AND COLLECTING COMPANY, Inc., profite de l'occasion pour souhaiter à ses amis et clients une heureuse et [illegible] année. Nous vous remercions sincèrement pour vos courtoisies passées et nous souhaitons que nos relations d'affaires continueront d'une façon agréable pendant l'année 1914. EMILE [illegible] DAMARE, Président et Administrateur Général. 410 Bâtisse Audubon. Main 1439. 1jan—1f

R. J. DERBES JR. EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ A TRANSPORTE SES BUREAUX NOS. 501-503 BATISSE AUDUBON. TEL. MAIN 20 1jan—jeu sam-mar—1m

WHITNEY-CENTRAL NATIONAL BANK, Nouvelle-Orléans, Lne., 27 décembre, 1913. — A une réunion du Conseil de direction de cette banque, tenue aujourd'hui, un dividende de trois dollars (3 dollars) par action a été déclaré sur les bénéfices des trois derniers mois, payable le 2 janvier 1914, et les jours suivants, aux actionnaires enregistrés le 27 décembre 1913. JNO. B. FERGUSON, Caissier. 28déc—7fois

CITIZENS' BANK AND TRUST COMPANY OF LOUISIANA. Nouvelle-Orléans, Lne., 28 décembre, 1913. — L'élection annuelle des quinze directeurs de la banque qui occuperont cette fonction pendant l'année à venir, aura lieu dans les locaux de la banque, le LUNDI, 5 janvier, 1914, entre midi et deux heures de l'après-midi. R. C. GRENIER, Caissier. 28déc—7fois

Nouvelle-Orléans, Lne., 26 décembre 1913. La Société DANZIGER ET TESSIER a été déclarée dissoute aujourd'hui. Toutes les personnes ayant des réclamations à présenter à cette Société, sont priées de les faire parvenir au soussigné qui signera pour la maison en liquidation. C. A. TESSIER.

Nouvelle Orléans, Lne., 26 décembre 1913. Nous, les soussignés, avons formé, aujourd'hui, une association sous la raison sociale de C. A. TESSIER ET SON pour faire les affaires de propriétés foncières de toute espèce, avec les bureaux au No. 134 de la rue Carondelet. 27déc1f

CITIZENS' BANK AND TRUST CO. OF LOUISIANA. Nouvelle-Orléans, Lne, 29 déc. 1913.— A une réunion du conseil de direction tenue aujourd'hui, un dividende semi-annuel de 3 dollars (trois) par action a été déclaré sur les bénéfices des six mois passés, payable le 2 janvier 1914 en son siège local, aux actionnaires enregistrés au 29 décembre 1913. H. C. GRENIER, Caissier. déc23 au 2 jan inc

FRED. LEITZ

SUCCESSEUR DE MME A. LEITZ, SR. Entrepreneur de pompes funèbres et embaumeurs. Actuellement domicilié 444-446 Avenue Jackson. Nouveaux Nos. des Téléphones:

JACKSON 58 ET 59

déc19—1m

R. E. de Los Reyes, Président. M. R. Julian, Secrétaire.

ACME INDUSTRIAL LIFE INSURANCE AND SICK BENEFIT ASSOCIATION vous donnera le docteur, les médicaments, un secours pécunier hebdomadaire, $10 pour les funérailles et $250 de bénéfice pour la somme de DIX SOUS (10) PAR SEMAINE. Pas de frais supplémentaires. L'association compte plus de 25,000 membres. Elle a donné à ses membres plus de $175,000 de bénéfices, c'est la plus ancienne, la plus importante et la plus responsable des associations de ce genre dans le Sud. Bureau principal, 1033 rue N. Claiborne. Téléphones: Hemlock 687, Hemlock 937. Agents demandés. Agents demandés. 29oct- 1an—merc—jeu—dim

CHAS. E. WERMUTH

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ

718-720 Bâtisse Hennen.

Phone Main 4232. Nouvelle Orléans, Lne. 4nov—1an merc-jeu-dim

GRAVE ACCIDENT A UN AGENT DE POLICE.

Robert Nixon, agent de la police Boylan, a eu la jambe droite coupée, hier matin, en tombant sous les roues d'un train de marchandises sur la Levee, près de la Rue Poydras. Il a été transporté à l'hôpital de la Charité.

RAPPORT SEMI-ANNUEL DE LA Interstate Trust and Banking Company

LA CLÔTURE DES AFFAIRES, LE 31 DÉCEMBRE, 1913—

ACTIF.

Emprunts, escomptes	$4,123,186.28
Immeuble, mobilier, installations et autres propriétés	45,682.30
Espèces en caisse et avec les banques	1,416,758.20
Total	$5,605,626.78

PASSIF.

Capital stock	$400,000.00
Surplus	50,000.00
Profits, moins taxes et dépenses	26,985.20
Dividendes impayés	90,000.00
Dépôts	4,888,641.58
Hypothèque sur bâtisse, non échu	200,000.00
Total	$5,605,626.78

Le taux de dividende de cette banque est de un pour cent par mois. Deux pour cent intérêt sont payés sur les comptes-courants. Quatre pour cent intérêt sont payés sur les comptes d'épargne.

Le Sénateur Hobbs est acquitté

Le procès retentissant contre le Sénateur Hobbs, du Mississippi, a pris fin, hier, après plusieurs jours de débats sensationnels, à Vicksburg. Le Jury a prononcé l'acquittement à l'unanimité. Il est très probable que le lieutenant gouverneur Bilbo, contre lequel une accusation d'avoir reçu un pot-de-vin de concert avec le sénateur Hobbs pour amener la défaite d'un certain projet de loi, ne sera pas appelé au banc des accusés, vu l'acquittement de M. Hobbs. Cette affaire a une grosse portée politique. Le Gouverneur Brewer du Mississippi était un des plus acharnés dans la poursuite, et l'on prédit qu'il sera destitué et que M. Bilbo sera nommé gouverneur à sa place, et M. Hobbs lieutenant gouverneur.

PRESENTATION AU CAPITAINE MEREDITH

M. Richard Meredith, gardien de la Prison de Paroisse, a été très touché, hier matin, par une attention de la part de plusieurs amis qui lui ont présenté comme cadeau du Jour de l'An une belle bague en or avec diamants, et des boutons de chemise. Le Juge Fischer de la Première Cour Criminelle de la Ville a pris la parole au nom des donateurs.

LES VOYAGES DES HIRONDELLES.

Le long voyage d'émigration d'une hirondelle est rapporté par M. H. F. Watherby, l'éditeur d'une revue anglaise intitulée: "les Oiseaux britanniques."

Le 16 mars dernier, une hirondelle a été prise à Riet-Vallei, dans l'Etat d'Orange (Afrique du Sud). Cette hirondelle portait, à la patte, une bague dont on l'avait munie le 27 juillet 1912, à Skelmorlie, comté d'Ayrshire, en Angleterre. Cet oiseau aurait donc traversé l'Angleterre, la France, l'Espagne et l'Afrique dans toute sa longueur.

UN VOLEUR CHEZ LE CONSUL DU DANEMARK

M. Soeggard, consul du Danemark, demeurant rue des Remparts, près de l'avenue Esplanade, a été victime d'un vol, hier matin. Il a posé sa bourse, contenant trente-huit dollars, sur une table du salon, et s'est éloigné pendant quelques minutes. A son retour, la bourse avait disparu, et M. Soeggard fut informé qu'un nègre avait été aperçu sortant de la maison, et filant à toute vitesse.

QUELQUES SUPERSTITIONS ET PREJUGES.

Quel jour êtes-vous ne ?

Car, vous ne vous en doutez peut-être pas, ce jour a une grande influence par la suite sur le cours de votre existence.

Un préjugé courant veut en effet qu'un enfant qui est né le lundi, soit de beau visage; le mardi, il sera rempli de la grâce de Dieu; le mercredi, il sera plus tard la bonté même. Né le jeudi, il aura un caractère heureux à moins toutefois que sa naissance n'ait précédé le soleil; le vendredi, il sera malheureux; le samedi, la vie lui sera tour à tour dure ou favorable; enfin, né le dimanche, il sera constamment à l'abri du besoin.

D'après une autre superstition très courante en Ecosse, couper les ongles ou les cheveux à un bébé avant qu'il ait un an révolu, c'est le vouer d'une manière certaine au malheur.

Savez-vous maintenant comment une Américaine mesure l'amour de son fiancé ?

Lorsque celui-ci vient la voir, elle prend et garde dans sa main fermée une fleur de souci tant que dure la visite. Au départ du fiancé, elle voit, suivant que la fleur est plus ou moins fanée, le degré de sincérité de l'amour dont on vient de lui faire la déclaration.

En Espagne, il en est autrement.

Une Espagnole juge du bonheur qui lui est réservé suivant que la rose moussue qu'elle a placée à son corsage s'épanouit plus ou moins le jour où elle a eu une entrevue avec son soupirant.

Les cérémonies du mariage comportent aussi beaucoup de superstitions. Chez nous, beaucoup de jeunes filles croient s'assurer de l'autorité de leur mari, ou tout au moins échapper à son entière domination en s'arrangeant pour que l'anneau qu'il leur mettra au doigt ne descende pas jusqu'à la dernière phalange.

Enfin, pour limiter là ces divers exemples de préjugés, il n'est pas [illegible] pêcheur qui n'ait lui [illegible] ses superstitions.

C'est ainsi que, dans le Berry, le pêcheur croit que le poisson mordra, s'il emporte un fétiche. Dans le Dauphiné, il ne doit pas [illegible] fixement le bouchon. En Angleterre, la rencontre d'une femme entrave bredouille. Deux jours [illegible] une pêche [illegible] vous croisez une femme aux [illegible] yeux [illegible] vous mettez sans [illegible] pied sur votre [illegible] chez vous. En revanche, [illegible] vous vous mouillez les pieds par inadvertance, le succès est assuré.

En Ecosse, pour compléter le sort, les pêcheurs crachent sur leur [illegible] amorce. Dans le même but, les riverains de la Tweed aveuglent les mauvais génies des eaux en jetant du sel dans la rivière. Si une femme traverse la rivière avant le pêcheur, celui-ci ne prendra aucun saumon.

Les Chinois qui pêchent ne portent jamais secours à un camarade qui se noie, afin de ne pas indisposer les génies de la rivière.

MESSIEURS, RASEZ-VOUS ELECTRIQUEMENT.

Nous sommes décidément appelés à vivre de plus en plus vite et les mille petites opérations de l'existence s'accomplissent chaque jour plus rapidement.

Comme on cirait ses chaussures mécaniquement, comme on se lavait à la vapeur, voici qu'on pourra désormais se raser électriquement. Un inventeur italien vient en effet de prendre un brevet pour un rasoir électrique destiné à faire mieux que les rasoirs mécaniques actuels et à les remplacer à brève échéance. Cet appareil est, paraît-il, d'une simplicité remarquable car il est seulement constitué par une série de petits couteaux qui tournent à grande vitesse autour d'un axe central. Ces couteaux sont enfermés dans un petit tambour d'acier sur la partie latérale duquel on a ménagé une ouverture allongée. Les couteaux dans leur rotation, viennent effleurer l'ouverture à cet endroit précis et il suffit de promener l'appareil sur la peau de la joue pour que la barbe soit enlevée comme par enchantement et avec une très grande rapidité.

On n'a pas besoin d'appuyer sur la peau et un simple frôlement suffit. Le danger de se couper disparaît complètement, par cela même puisque les petits couteaux d'acier dont la rotation est excessivement rapide viennent seulement effleurer la joue.

Quant au savonnage préalable, si long et si ennuyeux, il n'est même plus nécessaire.

Le rasoir électrique se manie à l'aide d'une poignée qui se termine par un fil. On adapte ce fil conducteur à un contact que l'on peut placer à côté d'une glace et l'appareil fonctionne aussitôt.

Voilà encore une application imprévue de cette merveilleuse fée qu'est l'électricité.

Que fera-t-on demain électriquement ? Peut-être nous couperons-nous aussi les cheveux avec un appareil perfectionné. Il ne faut pas désespérer et avoir une confiance quasi-illimitée dans les petits inventeurs scientifiques.

HEMORROIDES GUERIES EN 6 A 14 JOURS.

Votre pharmacien vous remboursera l'argent si l'onguent Paze ne guérit pas n'importe quel cas d'Hémorroïdes à Démangeaison, Saignantes ou Protubérantes. Une première application vous soulagera. 50c

LE JUGE ANDREW H. WILSON.

Le Juge Andrew H. Wilson, juge de la Cour Juvénile, est un des habitants les plus connus et les plus estimés de la ville. Il est né à la Nouvelle-Orléans en 1860. Il fit ses études dans les écoles publiques, et fut diplômé de l'Ecole Supérieure en 1875. Il étudia les lois dans l'étude de M. Merrick, Race et Foster. Le chef justice Merrick était son précepteur. Il suivit un cours d'un an dans les Universités de Droit de l'Etat. Il est attaché au barreau depuis 1881. Sa carrière publique remonte à 1887. Lorsqu'il fut attaché au Comité de Direction de l'Enseignement, il fut renommé à ce poste par les gouverneurs Nicholls, Foster, Heard, Blanchard et Sanders. Il est resté vingt-et-un ans attaché à ce comité, et il fut jusqu'en 1908 le président du Comité de l'Association des professeurs et depuis cette année, 1908, il est juge de la Cour Juvénile. Le Juge Wilson fut réélu juge de la Cour Juvénile en 1913, à une majorité écrasante. Comme premier juge de la Cour Juvénile, il eut à organiser tout le système et à établir ce tribunal. Le Juge Wilson habite dans le Quatorzième Ward.

JAMES B. ROSSER.

James Barkley Rosser est un des avocats les plus connus de la ville. Il est né à la Nouvelle-Orléans le 16 octobre 1867. Son père était James Barkley Rosser, et sa mère était une demoiselle Margaret Lama Kenton. L'aîné des Rosser fut un facteur de coton, et devint ensuite un cultivateur d'oranges en Floride. Le fils fut élevé dans les écoles publiques, à l'académie Lusher, à Blackman's College et il suivit les cours de droit de l'Université de la Louisiane. Il a appris le Français et l'Allemand avec des professeurs particuliers.

Pendant une partie de son enfance il demeura sur une plantation dans la paroisse Est Bâton-Rouge. Pendant ses vacances il travaillait comme petit employé pour Melville M. Cohen, un fameux avocat en questions maritimes, et pour MM. Hudson et Fern.

M. Rosser a pris une part active à la politique, mais il n'a jamais occupé un emploi public. Il fut nommé notaire public par le gouverneur Nicholls, le 16 mai 1892. Il fut admis à plaider par la Cour Suprême le 16 mai 1888, et il a défendu des cas dans les cours de l'état et les cours fédérales à la Nouvelle-Orléans, à Chicago, à New-York, à Louisville, Memphis, à Milwaukee, à St-Louis et à Indianapolis.

M. Rosser est marié et il a deux enfants. Il fait partie de l'Association du Barreau de la Louisiane et de l'Association du Barreau Américain.

INJECTION BROU

Prompt soulagement sans danger surtout pour cas anciens. Préférable remèdes produisant des nausées, chez tous pharmaciens.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. D. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

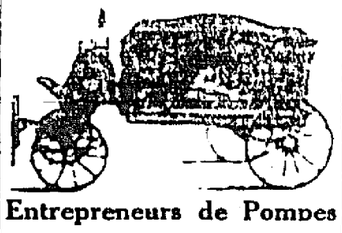

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs

1108-1112 RUE NORD REMPARTS

PHONE HEMLOCK 408

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER, REIMS

(Exigez l'Étoile Comme Garantie)

PAUL GELPI & FILS

AGENTS

227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Elizabeth Koll, épouse d'Oscar L. Villeneuve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,922 — Division A — Attendu que Oscar L. Villeneuve a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Elizabeth Koll, épouse d'Oscar L. Villeneuve, décédée intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. J. PETERS, Avocat. déc 25 29 jan 3

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Anna Mary Langenstein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 105,178 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Magdalena Langenstein, épouse de William R. Leary, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. G. G. KRONENBERGER, Avocat. jan 1 5 10

Feuilleton de l'Abeille de la Nouvelle-Orléans

No 12. Commencé le 19 décembre 1913.

L'oncle Célestin

(SUITE)

Lassé de ce séjour qui, contre toute attente, avait point produit le résultat souhaité, désireux au milieu de tous ces étrangers de passage dont regorgeait l'hôtel où il était descendu, ne pénétrant plus cette ancienne faconde qui lui avait autrefois les liaisons si faciles, il résolut de ne pas pousser plus loin ses pérégrinations, de retourner à Saint-Romieu et d'y reprendre ses habitudes et sa personnalité.

Car l'homme, en effet, ne redevient lui-même que dans son milieu et le libre exercice de ses fonctions coutumières.

Le lendemain même, par le premier train, il retournait à la Cerisaie.

Une surprise l'y attendait.

Dans l'après-midi, comme il sortait de table, il reçut la visite du maire de Saint-Romieu.

Après avoir échangé les premières salutations d'usage:

— Mon cher ami, lui dit cet honorable magistrat, ayant appris que vous n'aviez pas sollicité la médaille de sauvetage à laquelle vous donne droit l'acte de courage que vous avez accompli, au péril de votre vie, en arrachant des flammes M. Floride Lesueur, j'ai pensé que votre modestie vous avait empêché de solliciter vous-même cette marque de récompense si bien méritée. Il appartenait donc à moi, premier magistrat de la ville, de faire cette démarche à votre insu, et suis heureux de vous annoncer qu'elle vient d'être couronnée d'un plein succès.

Et après une légère pause, comme s'il avait voulu jouir de l'effet de cette bonne nouvelle, le maire ajouta:

— Voici la médaille et son ruban accompagnée du brevet qui vous donne le droit d'en porter les insignes.

Célestin prit le brevet et le parcourut rapidement avec l'indifférence qu'il aurait mise à lire un prospectus.

Puis il esquissa un petit haussement d'épaules, signe indiscutable du peu de cas qu'il faisait de cette récompense.

Néanmoins, il jugea que la plus stricte politesse lui faisait une obligation de remercier le maire de son initiative et du résultat qu'il en avait obtenu.

Mais ce résultat le lassait absolument froid.

Par ce temps de décorations à outrance où l'on ne peut plus faire un pas dans la rue sans que le regard tombe sur une boutonnière fleurie d'un ruban ou d'une rosette rappelant la palette d'un peintre, il se disait que le seul moyen de se distinguer de ses concitoyens était de porter un vêtement vierge de tout insigne.

Ce raisonnement ne l'empêcha pas, le maire une fois parti, de retirer plus attentivement le brevet, de regarder la médaille et d'en détacher le petit bout d'étoffe tricolore auquel elle était suspendue.

Puis presque machinalement, il le fixa au revers de son veston, et, s'étant regardé dans la glace, il revint tout à coup avec [illegible] appréciation.

Et plus il se contemplait, [illegible] C'était [illegible] de convenir que ce ruban lui allait fort bien, mais que s'il était tout à fait rouge l'effet en serait encore plus impressionnant.

— Mon Dieu, se disait-il, comme pour s'excuser de cette subite envie, je n'ignore pas que cet insigne de la Légion d'honneur a beaucoup perdu de son prestige depuis que, le détournant de sa véritable destination, on le distribue le plus souvent avec une étonnante prodigalité. Mais, qu'importe, gagné ou non, il n'en est pas moins vrai que, posé sur une boutonnière, cela donne quelque prestige à un homme, complète sa toilette et achève de l'habiller.

Cependant, malgré ce dédain affecté pour toutes ces marques distinctives qu'il avait considérées jusqu'alors comme des hochets futiles et superflus, Célestin se sentit pris tout à coup d'une envie folle, irrésistible, une de ces envies à ne reculer devant aucun sacrifice pour obtenir à son tour ce prestigieux ruban rouge dont il semblait naguère encore faire si peu de cas.

Cela devint peu à peu, insensiblement, une véritable obsession qui lui faisait parfois oublier le souvenir de Mme Deschamps pour ne songer qu'au moyen de pouvoir réaliser son ambition.

Or, il advint qu'à cette époque, Saint-Romieu était dépourvu de toute promenade, de tout lieu public où les enfants, tout en respirant le grand air, pussent se livrer à leurs ébats sous l'œil attentif de leurs mères.

La place de la mairie, vaste quadrilatère nu comme un mur d'église, où régnait, l'été, une chaleur de fournaise, parut à Célestin l'endroit tout indiqué pour la réalisation d'un projet dont il escomptait déjà tous les avantages.

Avec l'autorisation des édiles, autorisation qu'il lui fut accordée avec enthousiasme, il fit [illegible] le terrain, apporter de la terre végétale, planter des arbres de haute futaie et des arbustes de toutes essences, dessiner des corbeilles de fleurs, semer du gazon, et obtint ainsi en très peu de temps, grâce à une culture intensive, un délicieux square où la musique municipale, conventionnée à ses frais, venait jouer les dimanches, faisant ainsi de cette place, si généralement si déserte, le rendez-vous de tout le pays.

Ce succès fut [illegible] parmi les habitants, [illegible] d'admiration et de reconnaissance.

Le maire et ses conseillers, qui avaient suivi les travaux avec le plus grand intérêt, ne tarissaient pas d'éloges à leur tour, et Cyprien Gipoulou, premier adjoint et ami intime de Célestin, [illegible] en confidence:

— Qu'est-ce [illegible] c'est la croix.

— La croix ?

— La croix ?

— Oui, et de la Légion d'honneur encore.

— En es-tu sûr ? interrogea Célestin, dont le cœur battait d'une douce émotion.

— Comme de la lumière du soleil. En voyant l'importance que les administrés attachent à ton œuvre, en entendant les louanges qui s'élèvent de toutes parts, le maire a pensé être l'interprète de tous les habitants en sollicitant pour toi une récompense digne du service rendu. Les conseillers et les adjoints ont chaudement appuyé cette demande. Or, nous pouvons compter sur le ministre... Il nous l'a formellement promis... Et quand un ministre promet, on peut dire que c'est chose faite. Tu peux donc considérer la croix comme si tu l'avais.

En effet, deux mois après, à l'occasion du [illegible] Juillet, Célestin recevait la croix, [illegible] tait que [illegible] du Maire [illegible]

Il serait difficile de décrire [illegible] qui le [illegible] notre désigné plus généralement sous le nom vulgaire de Poireau.

De part de ses doléances à Gipoulou, lui affirmant que puisque ses services étaient ainsi méconnus, il ne ferait plus désormais aucun sacrifice pour la ville.

Mais l'adjoint, avec un imperturbable aplomb:

— Ne te décourage pas, mon pauvre lui dit-il. Après tout, ta déconvenue n'a pas de raison d'être.

— Comment cela ?

— Dame! suis bien mon raisonnement. Tu as fait construire un square, n'est-ce pas ?

— Oui, après ?

— Eh bien! un square suppose des plantations, les plantations supposent de la culture, et la culture entre tout naturellement dans le domaine de l'agriculture, dont l'ordre que tu viens de recevoir est l'insigne. Mais, que grâce à ton initiative et à la fortune dont tu disposes, tu fasses de nouveau acte de générosité au profit de la commune, et cette fois c'est à coup sûr l'entière réalisation de tes souhaits. Je ne saurais trop te le répéter, le ministre nous a formellement promis de ne jamais rien nous refuser. Et quand un ministre promet...

Mais Célestin n'était qu'à demi convaincu.

En sa qualité de Méridional, il n'ajoutait qu'une foi médiocre aux affirmations de son ami Gipoulou.

— Quant aux pro[illegible] ministres, il [illegible] ce qu'on vaut [illegible]

Néanmoins [illegible]